Image not found or type unknown

Donation impossible en partage judiciaire ??

Par **patms**, le **04/05/2016** à **20:53**

Bonjour,
Atteinte d'un cancer, je suis en procédure de partage judiciaire. J'aimerai donner ma part d'un terrain à mes enfants puisque je ne sais pas si je verrai la fin du partage judiciaire. Un notaire m'a dit que je ne peux pas en faire la donation, Est-ce vrai ??
Mon ex fait tout pour acquérir mes biens et n'hésite pas à utiliser tous les moyens, même celui de compter sur le temps en sachant que je ne l'aurai pas.
N'y a-t-il pas de justice qui pourrait enfin contre carrer ses agissements ??
Merci pour vos réponses.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés